

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CHRISTELLE NOEL	Numéro de permis 2011795	Date d'inspection Le 21 mars 2019	
Nom de l'établissement Garderie chez Tetelle		Numéro de téléphone (506) 344-5577	
Adresse 151 chemin Haut-Lamèque Haut-Lamèque NB E8T 3M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant, Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(b)(i)	22 févr. 2019	21 mars 2019
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance du membre du personnel. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(i)	22 févr. 2019	21 mars 2019
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(iii)	22 févr. 2019	21 mars 2019

Commentaires généraux
La garderie est maintenant conforme selon la loi et le règlement sur les services a la petite enfance. Le terrain jeu extérieur sera inspecté au printemps.

original signé par  
Karine Basque

Le 21 mars 2019

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Christelle Noel

Le 21 mars 2019

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date